

La location de logiciels est-elle possible légalement?

Par jmledroi, le 14/08/2008 à 14:05

Bonjour à tous,

J'espère vraiment que quelqu'un sera capable de répondre à ma question! J'aimerai savoir si il est possible au regard de la Loi de mettre un logiciel en location, sans passer par une mise à disposition ou une concession de droit d'usage?? Est-ce que la Loi interdit cette location même si une convention de licence a été signée entre l'utilisateur et l'éditeur?

Merci pour vos réponses, à très bientôt!

Jmledroi